



Programme de Formation

Préparation au concours de Directeur des Soins

Organisation

Durée : 214 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

L'accès au corps des directeurs des soins (DS) est sanctionné par la réussite à un concours national sur épreuves ouvert selon l'une ou l'autre des modalités suivantes :

1°) Par **concours externe** sur épreuves ouvert aux candidats titulaires du diplôme de cadre de santé ayant exercé l'une des professions infirmière, médicotechnique ou de rééducation pendant au moins dix ans, dont cinq ans d'équivalent temps plein en qualité de cadre ;

2°) Par **concours interne** sur épreuves ouvert aux membres ouverts aux membres du corps des cadres de santé régi par le [décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001](#) portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière OU du corps des cadres de santé paramédicaux régi par le [décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012](#) portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière en activité, en détachement, en congé parental ou accomplissant le service national et comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs dans l'un ou l'autre de ces corps.

Les fonctionnaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif, les militaires et les magistrats en activité, en détachement, en congé parental ou accomplissant le service national, ainsi que les candidats en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale ayant reçu une formation équivalente aux cadres de santé et aux cadres paramédicaux de santé et justifiant d'au moins de cinq ans de services publics effectifs peuvent également concourir. (dispositions du [2° de l'article 29 de la loi du 9 janvier 1986](#))



Objectifs pédagogiques

Objectif principal : réussir le concours de directeur des soins et rentrer à l'EHESP

- ♦ **Acquérir** les bases méthodologiques requises pour chacune des épreuves écrites et orales
- ♦ **Appréhender** la nature des épreuves et en comprendre le niveau d'exigence au regard de l'exercice de la fonction de Directeur des Soins
- ♦ **Intégrer** le programme complet de l'arrêté fixant les modalités du concours
- ♦ **Développer** une culture professionnelle au regard des facteurs d'évolution du métier de directeur des soins : en établissement, en institut de formation
- ♦ **Adopter** un positionnement de Directeur des Soins et s'en approprier les fondements
- ♦ **Assurer** un suivi individualisé des candidats à travers des séances de coaching

Nouveau :

- ♦ Tutorat et d'accompagnement individualisé tout au long du dispositif



Description

NOUVEAU FORMAT :

26 jours de formation dont 4 classes virtuelles

AXE 1 : METHODOLOGIE DE LA NOTE DE SYNTHÈSE ET DISSERTATION

Mise en situation des épreuves écrites et orales- devoirs sur table et à distance

- ♦ 6 notes de synthèse
- ♦ 5 dissertations

Suivi à distance intersession (corrections des travaux écrits- dossier professionnel -fiches et dossiers thématiques)

AXE 2 : POSITIONNEMENT DE DIRECTEUR DES SOINS

Droit hospitalier

- ♦ approche macro de la santé et des systèmes de soins, les missions du service public, les moyens mis en place, l'organisation administrative, les droits du malade, son statut

Gestion des personnels

- ♦ les statuts
- ♦ la formation initiale et continue

Gestion financière

- ♦ la tarification à l'activité : ses principes, son champ d'application
- ♦ les autres sources de financement : état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD)

Responsabilité : principes généraux de la responsabilité administrative et professionnelle

Les notions de posture et positionnement : le travail de collaboration avec le Directeur Général et le Président de la Commission Médicale

Management et gestion hospitalière

- ♦ la fonction encadrement
- ♦ rôles et missions des cadres hospitaliers
- ♦ le projet d'établissement et la gestion de projet
- ♦ la contractualisation interne et externe

- ♦ la qualité, la gestion des risques, sanitaires les indicateurs d'activités et la charge de travail
- ♦ la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

AXE 3 : PRÉPARATION A L'ORAL

(module optionnel, selon les résultats d'admissibilité aux écrits -5 jours - 1 300€ uniquement si admissible)

- ♦ Travaux de préparation tout au long de la prépa
- ♦ Mises en situations filmées
- ♦ Création des fiches techniques sur les questions fréquemment posées
- ♦ Création des fiches techniques sur les questions susceptibles d'être posées
- ♦ Préparation à la posture, au dialogue, à la communication non verbale
- ♦ Exercices et jeux de rôles
- ♦ Mise en situation d'oral collectif, technique et de grand jury
- ♦ Reconstruction, délibération, travail d'amélioration
- ♦ Soutien et coaching



Prérequis

- ♦ Les membres du corps des cadres de santé régi par le décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001 ou du corps des cadres de santé paramédicaux régi par le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 , candidats au concours d'accès au cycle préparatoire doivent compter, au 1er janvier de l'année où prend fin le cycle, les conditions des cinq des services effectifs requis pour présenter le concours interne sur épreuves de directeur des soins.
- ♦ Ils doivent également être en fonction à la date de clôture des inscriptions au concours d'accès au cycle préparatoire et le demeurer jusqu'à leur entrée éventuelle dans ce cycle.



Modalités pédagogiques

Un accompagnement personnalisé

Que ce soit durant les formations ou en dehors, les intervenants restent disponibles à tout moment pour les candidats. Les face-à face récurrents avec la référent pédagogique permettent aux candidats de faire le point sur leur parcours d'apprentissage.

Plateforme numérique et suivi à distance

Un suivi à distance de tous les travaux, des modules, des supports pédagogiques et des informations durant la préparation au concours. Une numérisation des échanges et des documents

Des examens tout au long de la formation

A chaque session, les candidats font une dissertation ou une note de synthèse, et remettent un devoir pour la prochaine session. Une correction personnalisée et en groupe est faite par les correcteurs

Un accompagnement de qualité

Des formateurs experts, en présentiel



Moyens et supports pédagogiques

- ♦ PDF ou Power Point des présentations sous la formes de mini livrets
- ♦ Supports illustratifs : vidéos, podcast, documents...
- ♦ Cas pratiques, études de cas et exercices
- ♦ Mise en situation d'examens écrits (note de synthèse et dissertation)
- ♦ Formateur référent assurant un suivi du cursus et du dossier professionnel
- ♦ Bibliographie
- ♦ Questionnaires en ligne
- ♦ Livret pédagogique détaillé de l'ensemble de la formation et du calendrier
- ♦ Plateforme LMS le cas échéant



Modalités d'évaluation et de suivi

Des modalités d'évaluation adaptées et digitales

- ◆ Création et accompagnement autour du dossier professionnel
- ◆ Evaluation du processus à chaud et à distance via questionnaire en ligne.
- ◆ Evaluation du résultat par remise de devoir sur la LMS EMS Academy à plusieurs temps

Un suivi personnalisé

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins de l'apprenant



Informations sur l'admission

En savoir plus sur le site du CNG



Informations sur l'accessibilité

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation :

Mme Gulistan ALTUN

01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr